



LA CIGOGNE DES INFOS



La Barthe, un poumon vert à protéger - © CPIE Seignaux et Adour



RESTONS UNIS, RESTONS PRUDENTS.

Pour cette première « Cigogne » de la nouvelle mandature, je tiens à remercier les Riviérois pour leur confiance renouvelée. Plus qu'une reconnaissance, nous y voyons, avec toute mon équipe, un encouragement à poursuivre nos efforts.

Et des efforts, il en faut, en cette rentrée où nous sommes sortis du confinement... sans être sortis de la crise. Dans ce contexte, nous appliquons, selon nos moyens, les mesures édictées par la préfecture. Il ne nous appartient pas de juger de leur pertinence mais nous sommes conscients de leur impact sur la vie locale.

En ces temps difficiles, saluons l'attractivité de notre commune, illustrée par le lotissement du Vimport qui permettra d'accueillir de nouvelles familles. Du positif, dans une période qui ne l'est pas tellement.

Nous souhaitons que notre village reste accueillant tout en se développant. Cela passera par plus de citoyenneté, et par une attention aux gestes du quotidien, dont les fameux gestes « barrières ».

Hervé Darrigade, maire

ACTIONS CLÉS

P.2

Découvrez le nouveau conseil municipal de Rivière-Saas-et-Gourby

VIE COMMUNALE

P.4

Face à la pandémie de Covid-19, le village s'organise

TRAVAUX

P.6

Maison de la Nature, ancienne mairie, fronton, le point sur les aménagements

PORTRAIT

P.8

École de musique : Jérémy Dicharry s'en va, pour mieux revenir (on l'espère)

ÉLECTIONS MUNICIPALES : VOS ÉLUS

Découvrez les Riviérois qui seront au service de la commune pour cette mandature, et quelles sont leurs responsabilités spécifiques, y compris dans les institutions intercommunales.



L'équipe au complet, masquée pour les premiers conseils municipaux

Les élus siègent au conseil municipal et sont répartis dans diverses commissions. Certaines sont obligatoires : contrôle des listes électorales, appels d'offres, impôts directs. Les autres sont établies par le conseil municipal pour traiter spécifiquement certaines thématiques :

- **Finances**
- **Urbanisme travaux et matériels**
- **Personnels**
- **Forêts**
- **Barthes**
- **Vie citoyenne et associative**
- **Communication et information**
- **Conseil d'école**
- **Petite enfance, jeunesse, écoles**

Le 1^{er} conseil municipal mis en place ces commissions, ainsi que le choix de représentants aux différents syndicats communaux dont fait partie Rivière-Saas-et-Gourby : DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie), SIVU (Syndicat Communal à Vocation Unique) des Chênaies, EMMA

(Eau Marenin Marenne Adour), SYDEC (Syndicat D'Équipement des Communes des Landes), ALPI (Agence Landaise pour l'Informatique), ADACL (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités), chenil intercommunal et correspondant défense.

Les élus ont fixé le taux des taxes communales. Conformément aux engagements de campagne de l'équipe d'Hervé Darrigade, ils sont restés inchangés :

- **Taxe d'habitation : 14,31%**
- **Taxe foncière bâtie : 15,46%**
- **Taxe foncière non bâtie : 72,15%**

Le budget a également été voté, conformément aux directives gouvernementales.

► BON À SAVOIR

Le passage de toute la traversée du bourg (de l'abribus à la sortie du lotissement du vimport) à 30 km/heure a été voté à l'unanimité et sera prochainement mis en œuvre.



HERVÉ DARRIGADE
maire
1^{er} vice-président de la
Communauté d'agglomération
du Grand Dax



ÉTIENNE MOZUL
1^{er} adjoint
responsable des commissions
Finances, Forêt
et Barthes



CAROLINE JAY
2^{ème} adjointe
responsable des commissions
Urbanisme, Vie associative
et Communication



MAXIME CAFFRAY
3^{ème} adjoint
responsable des commissions
Personnel, Travaux, Petite
enfance, Jeunesse et École



YVES SERVOIS
conseiller municipal



MARIE PÉ
conseillère municipale



CHRISTEL PAGEOT
conseillère municipale



SYLVIE POMMIES
conseillère municipale



VIRGINIE RECARTE
conseillère municipale



MICKAËL PIONETTI
conseiller municipal



LAURE AURRIAC
conseillère municipale



MOHAMED BEKAOUI
conseiller municipal



PATXI LUBERRIAGA
conseiller municipal

i **Démission collective des élus de l'opposition**
Les deux élus d'opposition issus du scrutin ont démissionné avant le premier conseil municipal. Contactés par la mairie, tous les autres membres de la liste « Des projets communs pour notre commune » ont refusé de siéger au conseil municipal. Celui-ci ne comptera donc que 13 élus pour cette mandature.

i

INTERCOMMUNALITÉ GRAND DAX

Hervé Darrigade a été élu premier vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Il y siègera en compagnie de son adjointe Caroline Jay.

Habituellement ce sont les communes centre qui trustent les places. Rivière y aura une bonne place, et pourra porter la voix des petites communes de l'agglomération dans les commissions thématiques dont ils font partie :

► **Pour Hervé Darrigade**

- 1) Commission environnement
- 2) Commission voirie et propreté
- 3) Commission enseignement supérieur et très haut débit

► **Pour Caroline Jay**

- 1) Commission finances
- 2) Commission aménagement, urbanisme et eaux pluviales
- 3) Commission Transports et mobilités douces
- 4) Commission développement économique, emploi, commerce
- 5) Commission tourisme et thermalisme

À noter qu'Hervé Darrigade a également été élu au Syndicat des eaux EMMA, au SMBAM (Syndicat de l'Adour) et vice-président du SITCOM.



RIVIÈRE AU TEMPS DU CORONAVIRUS



La pandémie liée à la COVID 19 a surpris tout le monde. À Rivière-Saas-et-Gourby comme ailleurs, élus et personnels municipaux se sont organisés au mieux pour assurer la continuité du service public, pendant et après le confinement.

DES ÉLECTIONS MAINTENUES ET UNE FRÉQUENTATION CONSÉQUENTE



Monsieur le maire et ses trois adjoints

Le premier tour des élections municipales maintenu, les services municipaux ont fait en sorte que le scrutin ait lieu dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Un tract, expliquant les modalités mises en œuvre, avait été distribué dans les boîtes aux lettres du village dans les jours précédant le scrutin. Un cheminement obligatoire avait été mis en place au bureau de vote, avec désinfection des mains à l'entrée et à la sortie. Le nombre d'isoloirs avait été limité à deux (au lieu de

quatre) pour limiter le nombre votants admis en même temps. En dépit de ces restrictions, le taux de participation a été de 65%. La mairie a également fait en sorte de distribuer à chaque habitant, dans les meilleurs délais compte tenu de la pénurie, des masques réutilisables fournis par la Communauté d'agglomération. La mairie a été fermée pendant le confinement, mais les secrétaires de mairie sont restées disponibles et accessibles en télétravail.

EN BREF



À LA RENCONTRE DES PERSONNES FRAGILES

Dès que le confinement a été décrété, un plan d'urgence pour toutes les personnes fragiles de la commune a été décrété. Dans un premier temps, Huguette Dicharry, la secrétaire de mairie a pris contact par téléphone avec toutes les personnes concernées. Dans un second temps, le maire Hervé Darrigade et son adjoint Joël Bonhomme ont fait le tour de toutes les personnes isolées de la commune, pour prendre de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles étaient en mesure de faire face à la situation.



ACCÈS AUX SALLES MUNICIPALES LIMITÉ

En raison du regain épidémique, la location et le prêt de salles municipales ont été suspendus. La commune n'a pas les moyens financiers et humains d'appliquer les consignes sanitaires nécessaires à ce service. Soucieux de préserver le tissu associatif du village, la commune laisse à disposition des associations la maison des associations, la salle des fêtes et le mur à gauche, dans le respect des règles sanitaires et sous la responsabilité de l'organisateur.



Remise de l'écharpe par le doyen de l'équipe

► Une large victoire au premier tour

67.05 %

HERVÉ DARRIGADE
CHOISIR LA CONTINUITÉ, ASSURER L'AVENIR



403 votes

32.94 %

JEAN LAPASSOUZE
DES PROJETS COMMUNS POUR NOTRE COMMUNE



198 votes

Participation : 65.5% - Abstention : 34.5%



RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE



Équipe municipale et éducative, main dans la main, pour trouver des solutions

Après les vacances de Pâques, une réouverture a été mise en place, en concertation avec les équipes enseignantes. Elle a nécessité un certain nombre d'aménagements spécifiques : mise à disposition de gel hydro alcoolique et de masques pour les personnels municipaux, condamnation de WC et de robinets pour respecter les distances de sécurité. La baisse de fréquentation de l'école, avant que la présence des élèves ne redevienne obligatoire, a permis que tout se passe sans encombre.

Pour la rentrée, des tables individuelles ont été achetées, pour remplacer les tables doubles

et permettre une meilleure distanciation des élèves au sein des classes. Le modèle choisi, réglable, permettra de les adapter chaque année aux différentes classes d'âge.

À la cantine, où les repas chauds et équilibrés ont fait leur retour, la taille de la salle a permis d'espacer les tables de façon satisfaisante. Dans la cour de récréation, les enfants sont incités à rester entre camarades de la même classe. Des plots signalent cette démarcation temporaire, que les enfants respectent sans problème. Les enseignants, eux, sont masqués toute la journée.

PAS CHAUDS

POUR LES REPAS FROIDS



Dernier repas de l'année scolaire 2019-2020

Les élèves et enseignants ont joué de malchance. La crise de la COVID a coïncidé avec le départ (prévu) pour mise en disponibilité de Laurent Peysan, le cuisinier de l'école. Ce passage d'une restauration locale et, pour ainsi dire familiale, a été marquée par le service de repas... froids. En effet, l'UCR, qui assure les repas pendant l'absence de Laurent, a servi aux petits Riviérois les mêmes repas qu'aux petits Dacquois. Et ceux-ci, dans le cadre du respect des gestes barrières, étaient servis en classe, et donc prévus pour ne pas avoir besoin d'être réchauffés. Une situation tout à fait particulière, qui ne laisse présager en rien de la qualité des repas, préparés et servis (chauds !) toute l'année par l'UCR. Une nouvelle cantinière a d'ailleurs été embauchée à Rivière pour aider au service.



Le mot d'Hervé Garrigue ingénieur de l'Unité Centrale de Restauration

« Les directives nationales liées à l'épidémie ne correspondaient pas à notre fonctionnement habituel. Il fallait servir en classe des repas individuels, alors que nous travaillons exclusivement en « liaison froide », c'est-à-dire avec des plats collectifs à réchauffer à la cantine.

J'invite d'ailleurs les parents soucieux de l'alimentation de leurs enfants à venir visiter nos installations et à goûter nos productions ! »

EN BREF



8 MAI 1945

Les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 ont été maintenues, mais devant une assistance réduite au minimum, et dans le respect des règles de sécurité (port du masque, distanciation physique).



ORDURES !

Déposer vos ordures ménagères à la déchetterie locale part d'une bonne intention. Alors pourquoi tout gâcher en oubliant de couvrir votre remorque lors de votre trajet ? Les alentours, une superbe forêt de pin, sont régulièrement souillés par des déchets de toute sorte, ce qui pourrait facilement être évité avec un sandow et une bâche. Pensez-y, sortez couverts !



PAS DE FÊTES CETTE ANNÉE

Ni fêtes patronales, ni fêtes de Gourby, ni Saint-Patrick, cette année aura été bien triste. Si les règles sanitaires ont durement impacté la vie associative du village, tout le monde espère que les choses reprendront rapidement leur cours normal, et que les prochaines éditions n'en seront que plus attendues !

PENDANT LA CRISE, LES TRAVAUX CONTINUENT



Complicés par l'endettement résiduel de la commune, perturbés par les inondations catastrophiques de 2019 et la crise de la COVID, les chantiers municipaux suivent leur cours.



Bientôt une nouvelle salle communale, orientée nature

MAISON DE LA NATURE

► **Objet** : La maison de la Nature est une des principales initiatives de la précédente mandature. Cette construction neuve doit répondre à une double vocation : valoriser le patrimoine local naturel environnemental de la commune, en accueillant le public pour leur présenter les Barthes et la forêt ; fournir à l'association locale de chasse des locaux de traitement des gibiers prélevés, pour éviter l'enfouissement des carcasses. Pour mémoire, l'emplacement de la maison de la nature dans un quartier résidentiel répond à des obligations légales comprises dans le PLU.

► **Planning** : En raison des inondations de novembre dernier, des travaux complémentaires ont dû être effectués pour renforcer la chape. Un nouveau calendrier a été défini, et le bâtiment devrait être finalement livré fin novembre.

ANCIENNE MAIRIE

► **Objet** : Ces locaux sont entièrement rénovés pour créer 4 logements sociaux à très basse consommation d'énergie.

► **Planning** : Ce chantier accuse d'importants retards, liés principalement à la crise de la COVID, qui a interrompu les artisans, et à l'obligation d'effectuer une opération de désamiantage non prévue (mais à la charge de l'opérateur SOLIHA). La livraison est prévue pour juin 2021.



Une verrière en cours de réhabilitation



La place du fronton bientôt rénovée

FRONTON

► **Objet** : Cet équipement va être entièrement refait : peintures, grillage de protection, revêtement de la cancha et traitement des eaux pluviales. L'ancien cours de tennis, ravagé par les inondations, sera démolé, et remplacé dans un deuxième temps par le city park.

► **Planning** : Les travaux, répartis en trois lots, vont débuter au mois d'octobre, et la livraison est prévue pour la fin de l'année. Ils devraient permettre à l'association de pelote d'organiser des tournois et des matchs d'exhibition sur le site, ce qui n'était plus possible depuis des années.

MAIS AUSSI



MAISON DES ASSOCIATIONS

► **Objet** : Elle a bénéficié de travaux d'amélioration énergétiques importants : rénovation complète des menuiseries, changement du système de chauffage avec installation d'une pompe à chaleur réversible, renouvellement du revêtement de sol de l'étage et des peintures intérieures. Grâce à la « chasse aux subventions », la commune n'a eu à sa charge que 20% du montant des travaux.

► **Planning** : C'est livré !

MUR À GAUCHE

► **Objet** : Toujours dans le cadre du plan Climat-Énergie, tout l'éclairage du mur à gauche (ampoules classiques et tubes néon) sera renouvelé. L'intérêt principal est bien sûr économique et écologique, mais ce nouveau dispositif permettra également de répondre aux normes de jeu de la Fédération.

► **Planning** : Les réponses à l'appel d'offres ont été remises dans le courant de l'été.

TRAVAUX À L'ÉCOLE

► **Objet** : En plus de l'achat de nouveaux bureaux (voir P.5), le bac à sable a été équipé d'un système de drainage et son contenu renouvelé. Des films anti-soleil ont été installés sur les fenêtres des classes de maternelle. Le remplacement des lavabos des classes de l'étage est également acté, tout comme celui du portail côté cantine.

► **Planning** : En partie fait avant la rentrée, le reste à venir en fonction des artisans.

ENVIE DE REBOND

La pelote riviéroise s'est illustrée lors du challenge de l'amitié, en remportant deux finales sur trois. Un retour à la compétition qui fait du bien à tout le monde.



Bravo à Stéphane Duprat et Didier Roux vainqueurs en trinquet

À la pelote comme ailleurs, tout était à l'arrêt depuis le mois de mars. Plus de tournois, de rencontres, d'entraînements... L'équipe riviéroise parvenue en demi-finale du tournoi des Landes en paleta gomme pleine en mur à gauche était restée sur sa faim, faute de pouvoir

disputer sa rencontre fin mars (le classement a toutefois été maintenu).

« Nous avons pu reprendre mi-juillet, avec l'accord de la mairie, explique Patrice Fois, président de l'association locale de pelote basque, avec un maximum de 10 personnes admises à l'intérieur du mu à gauche. L'école de pelote a recommencé début septembre, avec port du masque obligatoire en dehors de la cancha, et distanciation dès que possible... y compris sur l'aire de jeu ! »

Convivialité

Dans ce contexte difficile, il faut saluer la belle performance des paires Mathieu Llorente / Paul Lesclaux en mur à gauche et Didier Roux / Stéphane Duprat en trinquet, qui se sont imposés lors du 4^{ème} challenge de l'amitié, qui rassemble les pelotari des clubs de Rivière, US Dax et ASPTT Dax, Mées, Saint-Paul-lès-Dax, Saint-Geours-de-Maremne, Heugas et Pontonx. Les rencontres avaient lieu au complexe sportif Colette Besson de Dax et ont donné lieu de sympathiques (et conviviales !) retrouvailles.

ÉTALONS ET POULICHES



Les chevaux et leurs éleveurs, indispensables à l'équilibre de la Barthe

Pas question de tirer un trait... sur le concours de cheval de trait de Rivière-Saas-et-Gourby ! Surtout que cette édition a été excellente, en matière de qualité. « 7 éleveurs présentant 39 chevaux de trait bretons ou comtois étaient au rendez-vous le 23 août, avec notamment 5 étalons certifiés pour la reproduction » confirme le Riviérois Denis Lubet, lui-même éleveur et juge lors de la compétition.

Cette année, les épreuves étaient celles de modèle et allure « On regarde l'animal,

sa démarche, ses aplombs, on contrôle ses sabots, explique Denis Lubet. Nous avons ainsi observé des pouliches de 2 et 3 ans, des poulinières suitées [mères avec leur petit NDLR] et des étalons. »

Ce qui aura manqué à ce concours, c'est à la fois le public et les animations qui lui sont destinées, comme les balades en poney ou en remorque. « Sans le public, sans les repas, c'est un peu triste, confirme Denis Lubet. Mais on se rattrapera l'an prochain ! ».

EN BREF



© AdobeStock

ATTENTION AU CHIEN !

La mairie tient à disposition des habitants un guide pratique des chiens dangereux. Quelles sont les races concernées ? Quelles autorisations pour les détenteurs ? À l'heure où les incidents graves se multiplient, propriétaires et riverains trouveront toutes les réponses à leurs questions, pour cohabiter sans danger et en bonne entente.



À LA PAGE

Vous aimez les livres et souhaitez partager vos intérêts et coups de cœur avec les autres ? Un remaniement des horaires et du fonctionnement de la bibliothèque est en cours de réflexion. Nous recherchons activement bénévoles et/ou bonnes idées, contactez la mairie pour plus de renseignements.



© AdobeStock

NUISANCES SONORES

Avis aux bricoleurs et jardiniers, par arrêté préfectoral, les travaux utilisant des appareils à moteur sont seulement autorisés aux horaires suivants :

- Jours ouvrables 8h30 – 12h et 14h-19h30
- Samedi 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés 10h-12h.

À bon entendre !



À la baguette ou au saxophone, Jérémie Dicharry a marqué, par son engagement et sa bonne humeur, la nouvelle génération de musiciens Riviérois.



Cadeau remis de la part des jeunes musiciennes à la Sainte Cécile, sans savoir à l'époque qu'il s'agirait de la dernière en tant que chef

« Riviérois un jour, Riviérois toujours » ! Jérémie Dicharry ne laisse pas planer le suspense ! S'il doit, hélas, prochainement quitter sa commune de naissance et de cœur pour quelques années, il ne fait pas mystère de sa volonté de revenir le plus vite possible. « C'est le jeu de la fonction publique. Quand on réussit un concours, on sait que l'on va devoir partir ».

Mais si le nom et le visage de Jérémie Dicharry sont si populaires à Rivières, ce n'est pas lié à son recrutement comme agent des impôts (!), mais plutôt à son investissement comme professeur de musique.

Saxophone

« J'ai commencé à 6 ans, à Rivière, se rappelle Jérémie. Comme j'habitais en plein bourg, je pouvais y aller à pied en 5 minutes. Je voulais déjà faire du saxophone, mais il n'y en avait pas de disponible, et j'ai dû commencer par la trompette. Je détestais ça ! » Heureusement pour lui, il récupère rapidement l'instrument d'un ami. « Je suis devenu professeur par

hasard, se rappelle Jérémie. Quand on a monté l'orchestre local, dans les années 2004/2005, j'étais parmi les « grands ». Quand il a fallu reprendre la baguette, j'avais du temps de libre ».

Jérémie découvre le plaisir de transmettre. « Il faut faire cours sérieusement, mais sans se prendre au sérieux. Ainsi, on progresse sans négliger le plaisir et la rigolade. Pour beaucoup de jeunes, l'école de musique est une soupape dans leur quotidien. Il ne faut pas que cela soit une contrainte de plus. »

Orchestre junior

Pendant 7 ans, Jérémie dirige les juniors à l'orchestre. « Nous jouons de tout : de la samba, de la variété, des musiques de film... Les débuts sont parfois un peu difficiles, mais on est toujours prêts lorsque le concert arrive ! »

En exil (temporaire) sur la région parisienne, Jérémie ne sait pas s'il va rejoindre un nouveau groupe. « Si je trouve sur place une bonne harmonie, pas trop loin de chez moi... Je verrai. Mais dans un premier temps, mon saxophone restera à Rivière. »

NAISSANCES - 2019

Kayliah née le 4 avril
Alenzo né le 29 août
Noé né le 17 septembre
JORDY Mila née le 6 novembre
Paloma née le 19 novembre
Jenofa née 21 novembre

NAISSANCES - 2020

Maï-Ly née le 7 janvier
Johan né le 22 janvier
Nina née le 23 janvier
Céleste née le 10 février
Tristan né le 22 février
Myliano né le 22 février
Nils né le 13 mai
Hylona née le 21 juin
Tim né le 24 juillet
Ethann né le 5 août
Mayline née le 15 août
Alberto-Nicolas né le 17 août

MARIAGES - 2019

Mathieu et Anne-Gaëlle le 24 août

MARIAGES - 2020

Loïc et Élodie le 1^{er} août
Nicolas et Céline le 1^{er} août
Florent et Jennifer le 22 mai

DÉCÈS - 2019

MONTEIL Robert décédé le 24 août

DÉCÈS - 2020

LAFARGUE Jean décédé le 29 janvier
BOUSQUET Georges décédé le 15 mai
CASTAGNET née VERGES Marie-Claire décédée le 9 mai
BADETS Jean décédée le 4 juillet
DUBERTRAND née CAZAUX Léoncia décédée le 16 juillet
LALANNE Christian décédé le 3 août
CAMPET Christiane décédée le 11 août

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

lundi - mardi - jeudi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
mercredi : de 8h à 12h
vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 13h30 à 16h30
mercredi
de 8h30 à 11h30



BIBLIOTHÈQUE

mardi - jeudi
de 16h30 à 18h30



DÉCHETTERIE
COMMUNAUTAIRE,
SITE DE RIVIÈRE (CAGD)
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaaourgby.fr • 21 Place de la Mairie
www.rivieresaaasetgourby.fr